

ELEVAGE BOVIN EN CRISE :

L'éleveur poursuivi au pénal par la DSV, refuse d'abattre son cheptel malade avant la venue de l'expert

samedi 9 août 2008



M. Vincent Lebeau se trouvait mardi sur l'une de ses exploitations lorsqu'il a reçu un appel de la gendarmerie des Avirons le convoquant le lendemain. La Direction des services vétérinaires (DSV) a porté plainte au pénal contre lui pour « maltraitance ». Ce revirement de l'administration réduit à néant les efforts faits jusqu'ici par la SICALAIT pour nier l'ampleur de la crise que connaissent les élevages de vaches laitières.

Mots-clés : [A la Une de l'actu](#)

La crise des éleveurs laitiers est devenue si incontrôlable que c'est maintenant l'administration qui porte plainte contre des éleveurs mis à genoux par les maladies dont sont frappés leurs troupeaux. Or les éleveurs pensent que ce retournement des pouvoirs publics, longtemps sourds à leurs appels, est surtout fait pour dédouaner l'administration de ses responsabilités dans l'expansion des maladies, venues de France en 2003 avec des génisses importées... par la Sicalait.

Hier matin, au Plate Saint-Leu, où se trouve l'élevage de Vincent Lebeau-Bénard, la famille de l'éleveur faisait groupe autour de lui, ainsi que des membres de l'Association de Défense des Agriculteurs de La Réunion (ADEFAR), à laquelle appartient l'éleveur.

La veille, Vincent Lebeau-Bénard avait dû expliquer aux gendarmes - qui s'étaient rendus mardi dans l'élevage, en son absence, avec les "plaignants" de la DSV - que ses bêtes ne sont pas « mal nourries », mais malades. Il observe au passage que la DSV, qui porte plainte au tribunal, est aussi venue "expertiser" son troupeau en son absence. « *Elle est juge et partie* » proteste-t-il.

Vincent Lebeau-Bénard est un jeune agriculteur, marié et père de trois jeunes enfants. Il s'est lancé dans l'élevage laitier depuis décembre 2002 et il avait depuis le début de bons rendements. Il fait aussi un peu de cannes, qui apportent aux animaux un complément de fibre au fourrage. Sa production laitière de 2006 atteignait 6.600 litres de lait par vache ; il a livré cette année-là à la Sicalait 247.000 litres de lait, lorsque apparaissent les premiers signes de maladie.

En 2006, quelque temps après la livraison des vaches Sicalait, une des vaches

avorte. « Sur le coup, comme c'était une génisse qui venait d'arriver, et comme j'ai des dominantes, j'ai mis cela sur le compte d'un accident. Mais dans la même semaine, deux de mes dominantes avortent, en deux jours de suite. C'est là que j'ai vu qu'il y avait un problème. Mon vétérinaire est monté. On a fait des analyses qui ont révélé la fièvre Q et la chlamydie. »

En 2007, d'autres bêtes tombent malades et là, le vétérinaire suspecte une fièvre catarrhale ovine (FCO) - inscrite à la liste A* de l'organisation internationale de santé animale. Autopsie, prise de sang (envoyé en France) confirment le diagnostic.

« En août 2007, la DSV a eu une déclaration de foyer épidémique de mon vétérinaire. Elle n'a donné aucun signe de vie. Pas de réponse, rien » accuse aujourd'hui l'éleveur, qui a refait une demande à la DSV en 2008, après avoir perdu 17 bêtes au mois de mai. Un jour, l'éleveur trouve une de ses génisses avec une "gueule pourrie", la langue enflée. *« J'ai payé 400 euros, pour une analyse qui aurait dû être prise en charge par la DSV »* explique l'éleveur. Les prélèvements envoyés au laboratoire de l'AFSSA révèlent en avril 2008 la maladie de la langue bleue et la fièvre catarrhale ovine. *« La DSV, qui a forcément reçu un exemplaire du laboratoire, ne bouge toujours pas »* poursuit l'éleveur.

En juin 2008, la DSV se rend sur son élevage. *« Ils ont vu que les animaux mangeaient bien. Mais ils ne m'ont demandé aucun document sanitaire ; ils sont entrés, sans bottes, sans protection, rien. Et maintenant, ils m'attaquent pour maltraitance »*.

Un revirement que l'éleveur explique sans difficulté. *« Ils n'ont pas fait leur boulot en 2007 et ils le savent. La fièvre catarrhale est une maladie déclarative. Ils bougent maintenant parce que le professeur Gilbert Mouton arrive pour des expertises »*. Ces expertises interviennent dans le cadre des procédures déclenchées au pénal par plusieurs éleveurs qui ont subi de lourdes pertes et qui poursuivent la Sicalait en justice pour leur avoir vendu des bêtes malades.

Vincent Lebeau-Bénard a vu son cheptel décimé par les maladies sans recevoir sur place les aides et les conseils attendus. Des 42 têtes qu'il avait en 2002, il n'en reste plus que huit et Vincent Lebeau a cessé depuis trois-quatre mois, depuis qu'il ne fait plus de lait, de leur donner du concentré. C'est ce que la DSV attaque en disant que l'éleveur *« ne nourrit pas ses bêtes »*. *« Elles ont du fourrage à volonté, c'est tout »* explique l'éleveur en montrant, sous le hangar, les différentes sortes de fourrage stockées.

Il y a quelques semaines, l'éleveur avait rencontré le Directeur de la DSV, Arnaud Martrenchar, au Cirad de Saint-Pierre, en présence de Christophe Acquier, président de l'ADEFAR et de Daniel Bègue, membre de l'association de défense. *« Quand j'ai montré les analyses, photos à l'appui, il a semblé*

comprendre. Peu après, le Directeur m'a rappelé un soir. Nous avons évoqué l'abattage des bêtes. Puis j'ai pris conseil avec mon avocat. M. Mouton veut voir ces animaux-là sur pied. C'est après, quand M. Mouton a recontacté la DSV, qu'il y a eu cette plainte au pénal pour "maltraitance". Mais moi j'attends l'expert » conclut l'éleveur. « Ils veulent abattre ces animaux avant que l'expert arrive. C'est de la destruction de preuves » ajoute Vincent Lebeau-Bénard.

P. David

ADEFAR : « Les accusations de la DSV sont infondées »

Dans un communiqué en date du 8 août, l'ADEFAR -association de Défense des Agriculteurs- *« porte tout son soutien à Lebeau-Bénard Vincent pour les épreuves qu'il traverse, basées sur des accusations infondées de la DSV »*. L'organisation déplore que ces mêmes institutions *« continuent à dénigrer les éleveurs pour ne pas se trouver confrontées à leurs propres responsabilités dans les contaminations constatées par le public »*. Notant que les difficultés causées par ces contaminations ont encore aujourd'hui *« des conséquences dramatiques au niveau familial et social »*, l'ADEFAR exprime son exaspération devant les accusations de la DSV et les descentes des gendarmes.

« On nous traite comme des voyous. Cela commence à devenir n'importe quoi et si on se laisse faire, cela va mal finir » a ajouté Christophe Acquier, président de l'ADEFAR.

Que va faire l'administration ?

Avec cette plainte de la DSV, l'administration choisit à son tour la voie contentieuse, rejetant la responsabilité des problèmes sur les éleveurs. Or, elle aurait reçu, depuis environ quinze jours, une proposition alternative du Président du Crédit agricole, Christian Boyer de la Giroday.

Nos efforts pour joindre ce dernier sont restés vains hier, mais l'information, émanant d'un ancien administrateur du Crédit agricole, n'est pas douteuse. Selon cette source, le Crédit Agricole aurait proposé à la Sicalait et à l'Etat de partager (par tiers) le coût d'une véritable relance de la filière - laquelle ne pourra se faire sans lourdes pertes, au point où en sont arrivées les choses. La voie de la répression - qui est pour l'heure la seule réponse de l'administration - indique que celle-ci veut esquiver ses responsabilités et

permettre à l'Etat de se désengager.

N'est-ce pas la voie la plus dangereuse, pour tout le monde ?



L'éleveur poursuivi au pénal par la DSV, refuse d'abattre son cheptel malade avant la venue de l'expert

Mots-clés : [A la Une de l'actu](#)

Voir aussi dans Témoignages du 9 août 2008

[Élever La Volaille](#)

Poulaillers modernes disponibles Recevez un guide d'élevage gratuit!

[Expertises après incendie](#)

Journée d'étude CNPP 28 mai 2009 recherche causes incendie



Agriculture et peche

- ▶ Face à des charges en constante augmentation et des recettes qui dégringolent, c'est le découragement
- ▶ Un forum d'information sur l'installation en agriculture
- ▶ En route vers l'agroécologie avec GAMOUR
- ▶ Propositions de la Chambre d'agriculture pour les États généraux
- ▶ Les pêches mondiales doivent se préparer au changement climatique
- ▶ Stop à l'importation massive, privilégions l'agriculture réunionnaise
- ▶ Spectacle de désolation après le passage de Gaël
- ▶ Le solde de l'aide bientôt versé
- ▶ Appel aux agriculteurs
- ▶ Le géranium Bourbon au Canada
- ▶ Plus d'un demi-million d'euros perdus par les agriculteurs
- ▶ Encore beaucoup d'efforts à faire
- ▶ Pour la création d'une interprofession des fruits et légumes à La Réunion
- ▶ Sauvegarder l'abeille est une priorité
- ▶ La CAPEB a élu les 20 nouveaux membres de son Conseil d'administration
- ▶ Un week-end pour découvrir la race limousine
- ▶ Où va l'élevage bovin réunionnais ?
- ▶ Des carcasses au Conseil général
- ▶ "Délégation de défiance" de l'ADEFAR à la Maison de l'Agriculture
- ▶ Prix agricoles : les véritables raisons de l'inflation